

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 19/09/2025.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Elodie CAMIER (jusqu'à 20h30)
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Audrey VIDAL-BLANCHARD
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Bruno TOUPET
Isabelle CIVEL

Étaient excusés et représentés :

Jocelyne LANDRON ayant donné pouvoir à Jean-Luc VIAUD
Pierre NOBLET ayant donné pouvoir à Vanessa PAGEOT
Jean-Marie CAMIER ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER
Michel LHOUTELLIER ayant donné pouvoir à Jacques COUILLAUD
Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Philippe FORMENTEL à partir de 20h30

Secrétaire de séance : Philippe FORMENTEL

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 2025**

FINANCES

**Sollicitation d'une aide financière de la Région
dans le cadre du Contrat Pays de la Loire 2026**

Philippe FORMENTEL expose :

À l'issue du Contrat Territoires Région 2020 (CTR), la Région Pays de la Loire propose la mise en œuvre d'un pacte stratégique régional avec chaque intercommunalité permettant de définir les enjeux communs et les priorités sectorielles. Ce pacte axe l'intervention régionale sur quatre thématiques :

- l'économie et l'emploi,
- la jeunesse,
- la transition écologique,
- le handicap.

La prise en compte de l'inclusion des personnes en situation de handicap et la transition écologique et environnementale en tant qu'axe structurant des contrats doit être intégrée comme objectif à atteindre pour chaque projet présenté par les EPCI.

Pour ce contrat conclu sur la période 2023-2026, la Région Pays de la Loire affecte une enveloppe de 1 245 900 € pour le territoire de Clisson Sèvre et Maine Agglomération concernant 8 projets structurants dont le projet d'extension de la salle pratique sportive au Moulin des Landes pour un montant de 242 649,33 €.

Le projet d'extension a pour ambition d'augmenter l'offre sportive de la ville de La Haye-Fouassière. L'extension s'accrochera à la salle des Bruyères (danse/tennis de table) et au dojo existants pour notamment mutualiser les vestiaires. L'opération sera l'occasion de redistribuer les activités dans les différentes salles d'évolution existantes et projetées. Ce projet est également l'occasion de revoir les locaux de stockage du site. Il s'agit de résoudre les problèmes de sécurité, d'accessibilité et d'occupation de locaux non-adaptés. Il a été engagé un travail avec les associations utilisatrices pour définir les surfaces/usages nécessaires.

Ce projet s'inscrit également dans un projet plus global de réaménagement du site du Moulin des Landes. La dimension esthétique et d'intégration dans son environnement est un élément à prendre en compte dans le processus de conception.

Par la décision n° 2025-02-10 en date du 6 février 2025, la ville de La Haye-Fouassière a validé le lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre sur la base d'un montant total prévisionnel des coûts des travaux qui s'élève à 450 000 € HT.

Par suite de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre et aux études opérationnelles, le coût de l'opération a été réévalué à la hausse en phase APD à 505 000 € HT (coût travaux).

Le montant prévisionnel de l'opération (au 25 septembre 2025) est de 570 360 € HT

NATURE DES DÉPENSES	DÉPENSES HT	DÉPENSES TTC
Honoraires et divers		
Géomètre	3 000,00 €	3 600,00 €
Maîtrise d'œuvre	40 275,00 €	48 330,00 €
Bureau de contrôle	6 140,00 €	7 368,00 €
CSPS	7 360,00 €	8 832,00 €
DIAG réseaux	1 580,00 €	1 896,00 €
DIAG HAP Amiante enrobé	685,00 €	822,00 €
DIAG RAT	1 740,00 €	2 088,00 €
Étude géotech G2AVP	3 380,00 €	4 056,00 €
Étude géotech G2 PRO	1 200,00 €	1 440,00 €
Total	65 360,00 €	78 432,00 €
Travaux		
Estimation APD	505 000,00 €	606 000,00 €
Total	505 000,00 €	606 000,00 €
TOTAL	570 360,00 €	684 432,00 €
TVA	114 072,00 €	

VU la délibération du Conseil régional des Pays de la Loire des 15 et 16 décembre 2022, approuvant notamment le cadre d'intervention des contrats Pays de la Loire 2026 ;

VU l'avis de la commission Finances du 9/09/2025 ;

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE la réalisation d'une extension de la salle de sport et espace de stockage pour un coût prévisionnel total de 570 360 € HT

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Études et prestations intellectuelles	65 360,00 €	Région - Contrat PDL (sollicité)	242 649,33 €
Travaux	505 000,00 €	Autofinancement	327 710, 67
TOTAL	570 360,00 €	TOTAL	570 360,00 €

SOLLICITE une aide financière au titre du Contrat Pays de la Loire 2026 auprès de la Région à hauteur de 242 649,33 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 25/09/2025

Le Maire
Vincent MAGRÉ

Le secrétaire de séance
Philippe FORMENTEL



The image shows two handwritten signatures. The signature on the left is over a circular official stamp of the Mayor of La Haye-Fouassière, which includes the text 'MAIRIE DE LA HAYE-FOUASSIERE' and '44 - LOIRE-ATLANTIQUE'. The signature on the right is a long, sweeping stroke.